

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS, DE LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS ET DE LA COMPOSITION DU COMITE DE GESTION

FCP SMART CASH

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Agrément du CMF n° 04-2023 du 07 Février 2023

Adresse : 5, Rue Mustapha Sfar, 1002, Tunis

La société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT, en sa qualité de gestionnaire du fonds commun de placement FCP SMART CASH, porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni en date du 15 Décembre 2025, a décidé les modifications suivantes :

▪ **Modification du mode d'affectation des résultats**

Le fonds est devenu un FCP de type capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2026.

▪ **Modification de la prise en charge des frais**

Tous les frais qui étaient auparavant supportés par la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT seront désormais pris en charge par FCP SMART CASH.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er Avril 2026.

▪ **Modification de la composition du comité de gestion**

La nouvelle composition du comité de gestion de FCP SMART CASH est la suivante :

Nom & Prénom	Qualité	
M. Sami Achour	Gestionnaire du fonds	Président
M. Yahya Hammami	Gestionnaire de portefeuille	Membre
M. Ghassen Belhadj Jrad	Directeur Général de SMART ASSET MANAGEMENT	Membre